



# AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :**

Que le conseil de la Municipalité de Lanoraie procédera à l'adoption du budget pour l'année financière 2022, en séance extraordinaire le 31 janvier 2022 à 20 h, par vidéoconférence.

Lors de cette séance, il sera traité exclusivement du budget pour l'année financière 2022.

DONNÉ à Lanoraie ce 12 janvier 2022.

---

Brigitte Beuparlant,  
directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe